# **laTrompette**



Panneaux indiquant la fermeture du magasin à l'extérieur de la papeterie Paperchase dans la Cité de Londres, le 10 février 2023 à Londres, au Royaume-Uni. [GETTY IMAGES]

# L'année 2023 entraînera-t-elle la faillite des entreprises européennes ?

Les difficultés économiques auront des conséquences politiques.

- Daniel Di Santo
- 20/03/2023

Une vague de faillites est-elle sur le point de secouer l'Europe ? C'est la question que soulèvent les nouvelles données sur les fermetures d'entreprises publiées par *Eurostat* le 17 février. Certains économistes soutiennent que l'économie revient à son cycle normal d'avant COVID, tandis que d'autres craignent que le pic des faillites ne soit que le début d'une tendance plus longue et plus douloureuse. Bien que les spéculations abondent sur l'avenir économique de l'Europe, la *Trompette* continue de souligner une certitude économique de base.

# Un retour à la normale ?

Dans toute l'Europe, le nombre total de faillites a augmenté de 26,8 pour cent entre le troisième et le quatrième trimestre de 2022, selon Eurostat. Il s'agit de la plus forte hausse depuis le début de la collecte des données en 2015.

La France et l'Espagne ont été particulièrement touchées. En Espagne, les faillites ont augmenté de 59,5 pour cent entre le troisième et le quatrième trimestre de 2022. En France, le cabinet de conseil aux entreprises *Altares* a noté que les déclarations de faillite d'entreprises ont augmenté de 51,6 pour cent entre 2021 et 2022, un nouveau record pour le pays. La Banque de France a publié le 15 février des données montrant que 42 640 entreprises ont fermé entre février 2022 et janvier 2023, contre 28 124 de 2021 à 2022.

# PT\_FR

Au cours de l'année 2019, un an avant les confinements et les subventions gouvernementales, 51 145 entreprises ont fermé. Certains économistes affirment que le pic actuel des faillites est simplement une normalisation. En d'autres termes, ces chiffres signifieraient que l'économie revient à son cycle antérieur à COVID, lorsque les entreprises étaient créées et fermaient à un rythme élevé. Toutefois, un examen plus approfondi révèle que ce n'est peut-être pas le cas.

La Banque de France a également noté que la « modification temporaire des dates de caractérisation et de déclaration de l'état de cessation de paiements », ou l'insolvabilité, a eu un impact sur les données. Elle a également cité les « mesures publiques de soutien en trésorerie permettant d'éviter cet état de cessation des paiements » comme ayant influencé les données.

# Entreprises endettées

Dans l'ensemble de l'UE, le transport et l'entreposage ont vu les faillites grimper de 72,2 pour cent entre le troisième et le quatrième trimestre de 2022. Les hôtels et restaurants ont également été profondément touchés par l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie : ce secteur a connu une hausse de 39,4 pour cent par rapport au trimestre précédent. Un coup d'œil au graphique montre une forte tendance à la hausse de l'insolvabilité dans presque tous les secteurs évalués.

# Eurosta

Selon le cabinet *Altares*, 4 400 restaurants en France ont fait faillite en 2022, soit une augmentation de 112 pour cent par rapport à 2021. L'industrie se porte également mal : les faillites ont augmenté de 68 pour cent en 2022, et sur 3 083 procédures judiciaires d'insolvabilité, 1 314 (42,6 pour cent) concernaient la production alimentaire. Les établissements qui ont fermé n'ont pas tous atteint le stade de la faillite. Par conséquent, les effets réels peuvent être beaucoup plus graves.

# Eurostat

Un autre signe possible de troubles est que le nombre d'entreprises en faillite dans l'UE est presque égal au nombre de nouvelles entreprises enregistrées. Pendant la majeure partie de la période pour laquelle des données sont disponibles (à partir de 2015), il y a eu plus d'entreprises créées que de faillites déclarées, selon Eurostat. Mais les données récentes montrent que le nombre de nouvelles entreprises enregistrées est resté à peu près le même, après avoir connu une forte baisse entre le début et le milieu de 2020 ; en revanche, le nombre de déclarations de faillite a fortement augmenté. Il se rapproche maintenant des niveaux de 2015, lorsque les déclarations de faillite dépassaient le nombre d'entreprises nouvellement enregistrées, peut-être en raison de la crise de l'euro plusieurs années auparavant.

« Tout va dépendre de la capacité des entreprises à rembourser leur dette », a déclaré à La Tribune Thierry Millon, consultant d'Altares. De nombreuses entreprises n'ont pas encore remboursé leurs prêts COVID ou les subventions qu'elles ont reçues pour compenser les effets négatifs des sanctions contre la Russie. Dans le cas de la France, ces emprunts de guerre doivent se poursuivre jusqu'à la fin de 2023.

Selon la Banque des règlements internationaux, la France a l'un des niveaux les plus élevés de dette au sens strict (prêts détenus par des entreprises en dehors du secteur financier). En 2019, la dette au sens strict de la France représentait 152 pour cent du produit intérieur brut. En 2020, elle a grimpé à 176 pour cent, avant de baisser légèrement à 168 pour cent en 2021.

Les autres pays de la zone euro ne sont pas loin derrière. La dette au sens strict de la Belgique représentait 139 pour cent du PIB au deuxième trimestre de 2022. Celle de la Finlande était de 114 pour cent. La dette au sens strict de l'ensemble de la zone euro représentait 108 pour cent du PIB.

# Une certitude économique

Quelle est l'ampleur des dommages économiques qui restent sous la surface ? Il est difficile de le mesurer précisément. Ce qui est certain, c'est que la dette est partout, et même si une crise ne se produit pas immédiatement, elle arrivera bel et bien—avec des conséquences transformatrices.

Pendant des décennies, la *Trompette* a mis en garde contre le danger de la dette, tant au niveau personnel que national. La dette de l'Europe ne disparaîtra pas. Elle conduit à une crise plus importante. L'histoire européenne montre que les crises économiques ont tendance à produire des séismes politiques. Comme le disait le père fondateur de l'UE, Jean Monnet, « L'Europe se fera dans les crises et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises. »

Nous sommes d'accord avec sa déclaration. Le regretté Herbert W. Armstrong, rédacteur en chef de la Plain Truth (La pure vérité), prédécesseur de la Trompette, a écrit en 1984 qu'une crise financière aux États-Unis « pourrait subitement entraîner le déclenchement des nations européennes à s'unir, formant une nouvelle puissance mondiale, plus grande que l'Union Soviétique ou les États-Unis. »

Se basant sur les prophéties bibliques de Daniel 8 et d'Apocalypse 13 et 17, la *Trompette* avertit qu'une grave crise économique contribuera à amener au pouvoir un homme fort européen, qui régnera sur 10 nations ou groupes de nations. Bien que l'UE se réduira, le résultat final de cette crise sera une Europe plus forte et plus unifiée. Découvrez cette transformation à venir dans « *Notre 11/9 financier était prophétisé !* » dans notre brochure gratuite *!! avait raison*.